

# Choisir son fournisseur d'accès

Choisir le bon fournisseur d'accès à Internet est un vrai casse-tête tant il existe un panel varié d'offres et de tarifs. Conseils de spécialistes.

Télévision, téléphone, accès au Web et au courriel : l'Internet est indispensable à la maison. On appelle ce type d'offre « Triple Play ». Mais, les tarifs proposés par les FAI (fournisseurs d'accès Internet) sont très divers et difficilement comparables. Et les écarts de prix sont importants. De nombreux sites proposent des comparatifs de prix des innombrables offres comme par exemple : <http://www.adsl-facile.com/>, <http://www.dslvalley.com/>, <http://www.queladsl.com/>. Vous y trouverez tous les renseignements tarifaires possibles.

## Les bonnes questions

Avant de prendre un abonnement, il faut se poser quelques questions... Les offres sont pléthoriques en particulier en ce qui concerne la télévision. Mais des centaines de chaînes ne sont pas toujours utiles, surtout que la TNT (télévision numérique terrestre) offre un bouquet gratuit de plus en plus intéressant. Si vous vous passez de la télévision, un débit très important n'est plus indispensable, même si vous faites un peu de téléchargement (légal bien sûr) et que vous y ajoutez la téléphonie, 1 ou 2 mo suffisent. Partant de là, trouver l'offre la plus intéressante est un sacré travail. Surtout que tous ces FAI ont une offre « phare » à 29,99 € ! Enfin, des offres « Quadruple Play », qui

permettent de faire transiter les appels en GSM, dans le champ couvert en Wifi par la « Box » de la maison se mettent en place.

Jeff Queneau  
nrd@nrco.fr

Un bon conseil :  
garder son  
abonnement  
France Télécom  
et privilégier  
les FAI connus.  
(Photo NR)



## en savoir plus



Jérôme  
Clazure

Nous avons demandé à Jérôme Clazure, délégué général de l'afutt (Association française des utilisateurs de télécommunications) de nous expliquer les précautions à prendre avant de choisir un FAI. **Quelle est la marche à suivre avant de choisir un fournisseur d'accès et quelles sont les précautions à prendre ?**

« Il y a quelques points sur lesquels il faut être vigilant : le premier est de

choisir en fonction de ses propres besoins. A-t-on vraiment besoin d'une offre « triple play » avec 300 chaînes de TV, du dégroupage total de sa ligne de téléphone ? Ensuite, nous conseillons de garder un abonnement France Télécom pour limiter les risques par rapport à un dégroupage sauvage ou aux écrasements à tort. Dans ces cas-là, plus rien ne fonctionne ! Ne plus avoir de téléphone peut être insécurisant, en particulier dans certains endroits isolés. Enfin, il vaut mieux privilégier les grands FAI connus (Orange, 9 télécom, Free, Darty, etc). Il est, en effet facile de se rendre dans une boutique Orange ou chez Darty, pour essayer de régler un problème. »

## En cas de litige, quelle est la démarche à suivre ?

« La première est de s'adresser au service client par téléphone ou par courrier. Quand c'est possible, faites une visite et surtout gardez bien la trace de ses démarches. Ensuite, si cela ne s'arrange pas, il faut s'adresser à nous. Nous réglons à l'amiable 90 % des litiges qui nous sont soumis. Pour les 10 % restants, ils sont transmis à la DGRCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et ils prennent un tour juridique. »

> AFUTT  
BP 1, 92430 Marnes-la-Coquette  
Tél. +33 (0) 1 47.41.09.11  
<http://www.afutt.org/>

# Faire les brocantes sur le Net

Tous les week-ends, la France se couvre de vide-greniers et autres brocantes. Internet vous aide à trouver les bons plans près de chez vous.

Pour les lieux et les dates des brocantes et des vide-greniers, ce site, fait par des passionnés, est l'un des plus complets. Il indique le nombre d'exposants ainsi que les tarifs pour ceux qui souhaitent exposer. A découvrir : « l'espace collection » où des collectionneurs présentent le fruit de leurs recherches dans des domaines aussi divers que les décorations militaires, les flacons de parfums, les préservatifs, etc.  
> <http://vide-greniers.org/>

## Astucieux

Le blog d'une brocanteuse pleine d'humour et d'idées ! En plus elle bricole et on se délecte de ces entonnoirs recyclés en lampe de chevet ou de ces « virées poubelles » desquelles elle ramène des merveilles. Un site créatif et in-

contournable pour trouver « la » bonne idée au retour d'une brocante.  
> <http://brocetreup.canalblog.com/>

## Informatif

« Aladin » est un journal consacré à la brocante. Sur son site, on trouve toute l'actualité de ce monde bouillonnant. On y remarque des dossiers bien faits et très complets sur des thèmes divers. Mais pour accéder à leur intégralité (comme à l'intégralité du site) il faut s'abonner (59 € par an). Dommage que ce site n'ait pas mis un système de consultation payant à l'article.  
> <http://www.aladinmag.com/>

## Énorme !

Le rendez-vous incontournable des chineurs fous, des brocanteurs et des antiquaires, des

amateurs de moules-frites et de bière. La braderie de Lille est devenue un événement national : ce serait la plus grande brocante du monde... Elle s'étend sur plus de 200 km de trottoir et accueille plus de 3 millions de visiteurs. Traditionnellement, elle se tient le premier week-end de septembre (cette année les 6 et 7). Sur le site de la mairie de Lille, vous trouverez tous les renseignements pratiques pour vous y rendre.  
> <http://www.mairie-lille.fr>



## le chiffre

# 11,30

C'est le nombre d'utilisateurs d'Internet mobile en France, selon une étude de l'institut Médiamétrie et de MMA (Mobile Marketing Association). Ce chiffre est en augmentation de 600.000 personnes par rapport à l'année dernière. Cette augmentation s'explique en partie par des offres de plus en plus alléchantes des opérateurs de télécommunication : Orange (Origami, Orange pour iPhone), SFR (Illimythics) Bouygues Telecom (Web & Mail). Les services mobiles les plus consultés sont la météo (56,30 %), l'actualité (34,50 %) et la banque (31,80 %). Le courrier électronique n'arrive qu'en quatrième position avec 29,20 %. Enfin, l'Internet mobile se démocratise, puisque 31,40 % des « mobinautes » sont désormais des employés ou des ouvriers...

## en bref

### NUMÉRISATION

#### Google à Lyon

Le moteur de recherche américain Google vient de commencer la numérisation d'ouvrages patrimoniaux de la bibliothèque municipale de Lyon, qui, avec ses 1,3 million de titres, est la deuxième de France ! C'est la première fois que Google signe ce type d'accord en France et la septième fois en Europe (après Oxford, Madrid, la Bavière, Barcelone, Gand et Lausanne). Seront numérisés des livres tombés dans le domaine public soit 450.000 à 500.000 ouvrages qui pourront ensuite être consultés soit avec le moteur de recherche, soit par le site de la bibliothèque de Lyon.

### SNCF

#### Bugs et couacs

Le site de la SNCF, premier en France pour les voyages, est sur la sellette. Notre confrère « Le Canard Enchaîné » a révélé récemment qu'une note confidentielle de la Direction de l'audit et des risques affirme que « les infrastructures n'offrent pas de service assurant la confidentialité des échanges et des stockages ». Il s'en est suivi un vertueux communiqué de la direction de la SNCF assurant qu'il n'y avait « pas de risque pour les utilisateurs du site [voyages-sncf.com](http://voyages-sncf.com) » et que « l'ensemble des transactions sont sécurisées ».